

**Orsay, le 2 avril 2019**

**Mesdames et Messieurs les  
Directeurs d'Unités de Recherche,   
Présidents et Vice-Présidents Recherche**

**des départements de discipline,   
Directeurs d’Ecoles doctorales**

**Direction de la Recherche**

**N/Réf. : ES/EB/2019**

**Objet : Prix de la Chancellerie 2019**

Cher(e) Collègue,

Chaque année la Chancellerie des universités de Paris distribue des prix provenant de dons et de legs consentis à l’ancienne université de Paris ou à certains établissements d'enseignement supérieur d’Ile de France.   
  
Au titre de l’année 2019, différents "Prix de la Chancellerie des universités de Paris" seront décernés à des étudiants pour récompenser l’excellence et la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année civile précédant l'année d'attribution.  
**Cet appel à candidature ne concerne que les docteurs qui étaient inscrits en thèse à l’Université Paris Sud.**

Compte tenu de la date de transmission à la Chancellerie, les dossiers seront à adresser **au plus tard le mardi 23 avril 2019 à 12h à la Direction de la recherche (Bât 301- bureau 108).**

Pour chaque candidat, le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre **1 chemise**

**cartonnée et 1 clé USB** (sous enveloppe) toutes les deux marquées des éléments suivants :

- nom (en majuscule) et prénom du candidat,

- nom de l’établissement,

- discipline du prix,

- nom du prix présenté, selon le tableau ci-joint.

et **contenant chacune les documents suivants** (en format papier et numérique), en français :

- une lettre de candidature (une feuille recto verso maximum),

- un curriculum vitae (avec coordonnées postales, électroniques et téléphoniques),

- un résumé complet de la thèse en une vingtaine de pages,

- le rapport de soutenance, l’avis du directeur de thèse et éventuellement celui de deux (maximum) autres membres du jury,

- toute information complémentaire jugée utile, portant sur le travail effectué,

- une copie de la pièce d’identité recto verso ou passeport,

- un relevé d’identité bancaire,

- une version complète de la thèse en version numérique (sur la clé USB uniquement),

- la fiche d’inscription dûment complétée figurant en pièce jointe

Tout dossier incomplet sera rejeté.  
  
Vous pourrez consulter les documents nécessaires à l'établissement du dossier sur le site :

[**http://www.sciences.u-psud.fr/fr/recherche/appels-a-projets-et-colloques.html**](http://www.sciences.u-psud.fr/fr/recherche/appels-a-projets-et-colloques.html)

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Bien cordialement.

**Le Vice-Doyen chargé de la Recherche,**

**Directeur de la Division de la Recherche,**

**Eric SIMONI**